

Berne, le 7 novembre 1988

354

Note d'information aux membres du Conseil fédéral

Visite en Suisse de Lord Young  
Ministre britannique du commerce et de l'industrie

Jeudi 3 novembre 1988, j'ai reçu au Lohn Lord Young, Ministre britannique du commerce et de l'industrie. Il était accompagné de son suppléant, Mr. Christopher Roberts, du nouvel Ambassadeur de Sa Majesté à Berne, M. William Long, et de quatre autres représentants britanniques.

Dans une atmosphère détendue, nous sommes tombés d'accord sur l'importance égale de progrès vers la consolidation de l'espace économique européen et vers l'ouverture de cet espace grâce aux négociations de l'Uruguay Round. J'aurai l'occasion de revoir Lord Young prochainement à Montréal.

A ma question sur la voie à suivre de préférence pour le développement de nos relations avec la CE, Lord Young a relevé la priorité donnée par la CE aux contacts multilatéraux avec l'AELE. Il a rappelé également que la Communauté est seule compétente pour tout ce qui concerne les échanges commerciaux.

Le gouvernement britannique s'intéresse en revanche à des échanges de vues bilatéraux avec la Suisse sur la coopération en matière de surveillance des marchés financiers. Avec M. Daniel Kaeser, que j'avais inclus dans la délégation suisse, j'ai accepté le principe de tels échanges de vues, tout en relevant les problèmes qui peuvent se poser en cette matière, vu les compétences actuellement limitées de la Confédération.

A propos des fusions d'entreprises, Lord Young a rappelé la position des autorités britanniques consistant à ne pas s'opposer sans raison impérative à la fusion d'entreprises, même lorsqu'un des partenaires est étranger (exemple: reprise de Rowntree par Nestlé). Il a toutefois noté - et l'a déclaré plus explicitement encore le lendemain lors d'un entretien avec le Vorort - que le chemin pris par la Suisse en ce qui concerne la révision du droit des sociétés pouvait créer des difficultés si le code des obligations habilitait expressément les sociétés par actions à exclure du droit de vote les actionnaires étrangers.



- 2 -

Sur la question agricole, Lord Young a pris note des objections suisses aux propositions extrêmes qui sont faites dans le cadre de l'Uruguay Round aux fins de démanteler à court terme les dispositifs de protection de l'agriculture. Il a exprimé l'espoir qu'à Montréal on puisse au moins définir le cadre et les objectifs à donner aux discussions agricoles ultérieures. Le gouvernement britannique est surtout soucieux de limiter les coûts des excédents agricoles et d'affecter ces ressources au développement d'autres secteurs de l'économie.

Quant aux démarches réitérées de l'Espagne et du Portugal pour obtenir des avantages additionnels pour leurs exportations agricoles, M. Roberts a relevé que ces appels se poursuivraient sans doute et qu'une solution devrait être recherchée dans le contexte des négociations de l'Uruguay Round.

En réponse à une déclaration du Directeur Blankart, la délégation britannique a signalé le souci de la CE de faire en sorte que le futur accord sur les assurances soit en harmonie avec les derniers développements du rapprochement des législations au sein de la CE.



Jean-Pascal Delamuraz